

Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 9 août 2016, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Normand Provencher et Serge Breton, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présent M. Jérémie Tremblay, directeur général/ secrétaire-trésorier adjoint.

85-08-16
Ordre du jour

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

86-08-16
Procès-verbal
12 juillet

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 12 juillet 2016 soit accepté et que l'on dispense le directeur adjoint d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

87-08-16
Comptes
municipaux

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	26 177.72 \$
Compte à payer :	<u>77 326.68 \$</u>
Total des paiements	103 504.40 \$

ADOPTÉ

88-08-16
Colloque ADMQ

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Suzanne Savage, directrice générale et Jérémie Tremblay, directeur général adjoint à participer au colloque de zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec, le 8 septembre 2016, à St-Ferdinand et de défrayer le coût des inscriptions au montant de 200 \$ et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

89-08-16
Adoption règl.
26-2016

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 26-2016 concernant la récupération du plastique d'ensilage.

ADOPTÉ

90-08-16
Refus soumission
récupération
plastique
d'ensilage

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour la récupération de plastique d'ensilage pour les exploitations agricoles enregistrées pour une période de trois ans faite le 8 août 2016 à 10 :05 heures au bureau municipal;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de:

<u>Soumissionnaire:</u>	<u>Prix Conteneur 2 verges</u>	<u>Prix Conteneur 4 verges</u>
Gaudreau Environnement	78.55\$	96.87\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité de REJETER la soumission reçue étant donné que le prix indiqué sur le document était sur une base mensuelle et non annuelle, tel que demandé dans le devis, rendant la soumission non-conforme.

ADOPTÉ

91-08-16
Acceptation
soumission
étude source
eau potable

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude sur la source d'eau potable de la municipalité faite le 30 juin 2016 à 9:05 heures au bureau municipal;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de:

<u>Soumissionnaires :</u>	<u>Montant incluant les taxes</u>
TechnoRem inc.	33 268.02 \$
Pluritec	40 028.55 \$
Les Services Exp inc.	44 344.36 \$
Les Consultants S.M. inc.	47 944.58 \$
Cima Québec s.e.n.c.	48 346.99 \$
Groupe SNC Lavalin inc.	61 623.60 \$
WSP Canada inc.	73 124.10 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir la soumission ayant eu le meilleur pointage selon le système de pondération, soit celle de Technorem pour le montant de 33 268.02\$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Normand Provencher, conseiller, qu'à une séance ultérieure il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement 16-2014 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.01), M. Normand Provencher, conseiller, présente, sous forme de résumé, le projet de règlement modifiant le règlement 16-2014.

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Manon Lambert, conseillère, qu'à une séance ultérieure elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement 11-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.01), Mme Manon Lambert, conseillère, présente, sous forme de résumé, le projet de règlement modifiant le règlement 11-2012.

92-08-16
Levée de
la séance

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 : 35 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Jérémie Tremblay Directeur général/
secrétaire-trésorier adjoint